

NOS PLUS

8

SALARIÉS PERMANENTS

120

SALARIÉS EN INSERTION

45000

HEURES EFFECTUÉES/AN

- **Pôle RH** : un accompagnement social et professionnel des salariés et mise à disposition d'intervenants accueil et formation de stagiaires
- **Pôle développement** : mise en place de projets solidaires au niveau national et international
- **Pôle animation** : des ateliers socioculturels ouverts à tous (ateliers couture, cuisine, photo, théâtre, danse, MAO - Musique Assistée par Ordinateur, jardinage, chants, citoyenneté, arts plastiques, etc.)



NOUS CONTACTER

INTERVALLE 92

56, avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

secretariat@intervalle92.fr - Tél. 01 47 28 84 69

Horaires :

Lundi à Vendredi de 09h30 à 16h30
Mercredi de 09h30 à 12h30



www.intervalle92.fr

Intervalle
92



Entreprises, particuliers

BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?
BESOIN DE PERSONNELS ?

Notre association
intermédiaire
répond à vos besoins

*au service des
PARTICULIERS, ENTREPRISES,
COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS,
BAILLEURS,...depuis 1993 !*

NOS PRESTATIONS

- Ménage, courses, nettoyage
- Rénovation d'intérieur (papier peint, peinture, revêtement de sol...)
- Préparation de repas
- Repassage
- Jardinage
- Garde d'enfants (+ 3 ans)
- Promenade d'animaux
- Travaux de bricolages
- Secrétariat - accueil
- Manutention
- Manœuvre BTP
- Espaces verts
- Commerce distribution
- Transport logistique
- Archivage-Classement
- Gardiennage
- Soutien scolaire
- Cuisine
- etc.



Villes d'interventions :

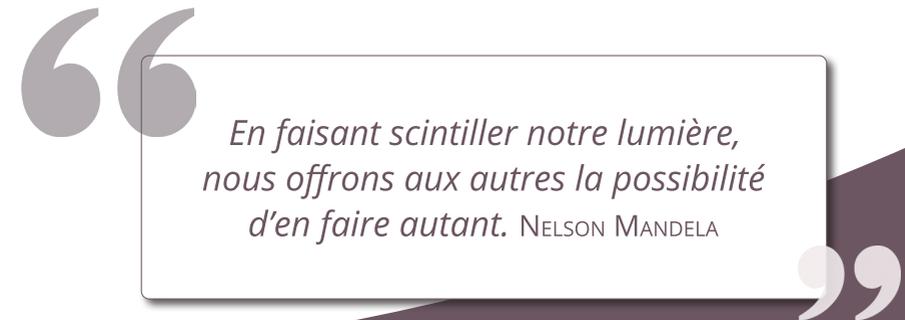
Gennevilliers • Clichy-la-Garenne • Asnières-sur-seine • Villeneuve-la-Garenne

Devis gratuit

au 01 47 28 84 69 ou à secretariat@intervalle92.fr

NOS ENGAGEMENTS

Parmi nos + de 150 clients et partenaires fidèles :



POURQUOI FAIRE APPEL À NOUS ?

- Nous nous occupons du recrutement, de l'embauche et mettons à votre disposition des personnels compétents.
- Nous vous aidons à répondre aux marchés publics avec clause d'insertion, et à développer votre démarche RSE.
- Avantages fiscaux (réduction d'impôts de - 50% dans le cadre des services à la personne) selon les textes en vigueur.

